

DSDEN 92 / Mission sécurité
**Brochure de préparation
de l'exercice**
à l'attention des Chefs
d'établissement et
des Directeurs d'école



EXERCICE DÉPARTEMENTAL PPMS 2016



**Journée de mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté
dans les établissements d'enseignement des Hauts-de-Seine
dans le cadre de la politique d'exercices de sécurité civile 2016
de la Préfecture des Hauts-de-Seine**

Les modalités de l'exercice 2016

- **Jour** : mardi 29 novembre 2016
- **Thème** : orages très violents avec inondations par ruissellement pluvial urbain et rafales de vent localement supérieures à 100 km/h.
- **Type d'exercice** : exercice de terrain pour les établissements d'enseignement et exercice cadre pour la DSDEN et les Circonscriptions du 1^{er} degré.
- **Conditions météo** : fictives – orages avec rafales de vent dépassant localement 100 km/h ; trombes d'eau > 50mm
- **Plage horaire** : le matin entre 9h50 et 11h30 avec activation du PPMS en mode mise à l'abri simple (sans confinement des zones de mise à l'abri) sur une durée effective d'environ 1 heure.
- **Évaluation** :
 - **interne à l'établissement** : fiche d'observation de l'exercice
 - **départementale** : questionnaire–bilan de l'opération à retourner à la DSDEN pour retour d'expérience (REX) avec la Préfecture et les mairies participantes.

Les objectifs

- **Objectif général** : tester la capacité de l'ensemble des établissements d'enseignement des Hauts-de-Seine à faire face aux effets d'un événement climatique extrême entraînant notamment des phénomènes d'inondation par ruissellement ou infiltration.
- **Objectifs intermédiaires pour tous les établissements d'enseignement**:
 - Tester la mise en œuvre du PPMS de chaque établissement scolaire face à l'évènement orages violents et lui apporter des adaptations éventuelles.
 - Souligner la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'évènement majeur de sécurité civile.
 - Sensibiliser les parents aux bons comportements (ne pas chercher immédiatement les enfants à l'école, ne pas téléphoner, écouter la radio...).
 - Sensibiliser les élèves à la vigilance météorologique et aux comportements de sauvegarde face à un évènement majeur.
- **Objectif spécifique** :
 - Tester la remontée des événements importants vers la cellule de crise départementale de la DSDEN et le COD (Centre Opérationnel Départemental de la préfecture) ainsi que vers les PCC (Poste de Commandement Communal) des mairies s'associant à l'exercice.
- **Objectifs particuliers pour les établissements** :
 - tester le déclenchement d'une mise à l'abri simple ;
 - tester la réactivité des personnes ressources ;
 - tester le fonctionnement des zones de mise à l'abri (appel des présents = **identification des « manquants »**, gestion de l'attente, information des occupants de la zone, remontée de la liste des élèves manquants à la cellule de crise interne de l'établissement, signalement des événements, malaises ou blessures...) ;
 - tester la capacité de la cellule de crise de l'établissement scolaire à réaliser un point de situation rapide (nombre d'élèves et d'adultes présents, dénombrement des personnes en difficulté en particulier détresses vitales, absence d'électricité/chauffage, dégâts bâtimentaires, problèmes de communications internes et extérieures...)

- éventuellement tester la réactivité des personnels face à un événement simulé (explosion d'une baie vitrée, inondation, malaises, petits blessés par éclat de verre, coupure d'électricité...);
 - autres : objectifs éventuels à définir par le Directeur ou le Chef d'établissement.
- **Objectifs particuliers pour les circonscriptions :**
 - tester la capacité pour le personnel de la circonscription à se mettre à l'abri
 - tester la capacité à faire un point de situation pour la circonscription (effectifs présents dans les écoles, événements, blessés ou malades...) et à remonter l'information rapidement à la DSDEN et à la Mairie.
 - éventuellement (si mairie joueuse) tester les échanges d'information avec le Poste de Commandement Communal.
- **Objectifs particuliers pour la DSDEN :**
 - tester l'activation de la cellule de crise interne départementale et sa montée en puissance rapide
 - tester sa capacité à recevoir un nombre important d'appels urgents provenant des établissements et circonscriptions (faire face au « débordement d'appels »)
 - tester sa capacité à faire la synthèse des informations pour le « cadre COD » (préparation des points de situation avec le Directeur des Opérations de Secours = Préfet ou Directeur de Cabinet)

L'évènement

- **Scénario** : le jeudi 19 novembre 2015 une forte vague orageuse arrivant par le Sud-Ouest de l'Ile-de-France balaye le département et se dirige vers le Nord-Est de la France.
- **Synopsis** : Entre 9h45 et 11h30 des orages très violents éclatent avec
 - une forte activité électrique (nombreux impacts de foudre),
 - des précipitations locales brèves mais de forte intensité (localement plus de 50mm en 1 heure c'est-à-dire plus de 50 litres d'eau par m²) provoquant notamment des inondations par ruissellement urbain,
 - et des rafales de vent parfois très violentes pouvant dépasser localement 100km/h sous les cellules orageuses les plus virulentes.

De la vigilance météorologique à l'alerte

Attention à ne pas faire de confusion entre vigilance et alerte : l'alerte est une conséquence non systématique de la mise en vigilance. **LA MISE EN VIGILANCE** consiste face à la **prévision d'un évènement** météorologique potentiellement dangereux à demeurer en état de veille c'est-à-dire à suivre régulièrement la situation et ses évolutions afin de réagir au plus vite si le danger survient. **L'ALERTE** correspond à la **survenue effective** imminente de **l'aléa** (voir déjà en train de se produire) avec des effets d'une intensité susceptible de porter **atteinte à l'intégrité physique** et qui nécessite donc la **mise en œuvre immédiate de mesures de sauvegarde** (déclenchement du PPMS).



- **MISE EN VIGILANCE ORANGE** : le **lundi 28 novembre à 16h00**, Météo-France diffuse un bulletin régional de vigilance indiquant que plusieurs départements dont celui des Hauts-de-Seine seront en **vigilance « ORANGE – ORAGES »** à **partir du lendemain 8 h 00** et avec fin de suivi à 15h.

La Préfecture informe par message GALA (dispositif départemental de gestion de l'alerte locale automatisé) les maires des communes du département, la DSDEN, tous les services de l'État et opérateurs divers concernés ainsi que le Conseil Départemental, d'une **mise en vigilance ORANGE orages** (*diffusé avec mention Exercice Exercice Exercice*).



La DSDEN fait suivre cette mise en vigilance à l'ensemble des établissements d'enseignement du département. Le message (*diffusé avec mention Exercice Exercice Exercice*) demande de surveiller la messagerie durant la durée de la vigilance orange, recommande d'annuler toutes sorties scolaires pour la journée du 29 novembre et conseille de se tenir prêt à activer les PPMS.

- **CONFIRMATION DE LA VIGILANCE ORANGE** : le mardi 29 novembre à 6h00 Météo-France confirme par un nouveau bulletin de prévision l'arrivée d'une perturbation pluvio-orageuse virulente nécessitant une vigilance particulière compte-tenu d'une forte probabilité de phénomènes violents. Fin de suivi à 15h00.

La Préfecture informe par message GALA les maires, la DSDEN etc. de ces nouvelles prévisions météorologiques en soulignant le risque de phénomènes violents.

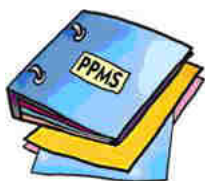


La DSDEN diffuse par messagerie électronique cette confirmation de mise en vigilance orages à l'ensemble des écoles et IEN ainsi que des lycées et collèges. Le message (*diffusé avec mention Exercice Exercice Exercice*) rappelle que toute sortie de l'établissement est fortement déconseillée et demande de se tenir prêt à activer les PPMS et de surveiller la messagerie.

- **ALERTE** : en début de matinée Dans de nombreuses communes des pluies torrentielles provoquent des inondations par ruissellement pluvial et des sous-sols et rez-de-chaussée d'établissement sont inondés alors que dans d'autres l'eau pénètre par les toitures endommagées ; de très puissantes rafales de vent commencent à balayer la plupart des communes du département atteignant localement plus de 100 km/h. Des Responsables d'établissement voient depuis leurs fenêtres divers projectiles qui s'envolent (tuiles de toit arrachées, branches d'arbre cassées...) et qui commencent à heurter violemment les façades de leur bâtiment...



- **DEBEX** (début d'exercice) Après un point de situation au COD de la Préfecture mettant en évidence l'intensité des effets et les dégâts importants déjà constaté sur l'ensemble du département et compte-tenu de l'avis de Météo-France, la DSDEN diffuse vers 10h00 un message d'alerte demandant l'activation générale des PPMS en mode mise à l'abri simple (c'est-à-dire sans colmatage des entrées d'air) dans la totalité des établissements scolaires.



- **MISE EN OEUVRE DES PPMS** : les responsables d'établissement déclenchent leur PPMS en mode mise à l'abri simple : la cellule de crise de l'établissement s'active et aussitôt chaque personne ressource applique/fait appliquer les consignes en particulier les responsables des zones de regroupement (« chefs de zone »).

Cf. en particulier la fiche d'aide à la décision « déclenchement de la MAA » = fiche 3 et la fiche réflexe « tempête » = fiche 17 pour les écoles et 23 pour les EPLE.



Le Chef d'établissement ou le Directeur d'école pourra activer son PPMS à partir de 9h50 (choix de l'horaire de la simulation dans la plage horaire 9h50 > 11h30) considérant que les effets qu'il constate localement nécessitent la mise en sûreté des élèves et personnels (pas d'obligation d'attendre le message d'alerte de la DSDEN pour « démarrer l'exercice »).

Pendant environ 1 heure et demie de nombreux incidents ou accidents simulés surviennent dans des écoles et collèges/lycées du département...

- **FINEX (fin d'exercice)** : vers 11h30 la DSDEN diffuse par messagerie la consigne de désactivation des PPMS. Le message contient un lien d'accès au « questionnaire rapide » permettant au Directeur ou au Chef d'établissement de valider son exercice annuel PPMS risques majeurs.

NB : dans la réalité débiterait alors la phase de post-crise ou « post-événement » avec notamment l'évaluation des dégâts bâtimentaires en liaison avec les collectivités propriétaires (Mairies, Conseils Départemental et Régional).

- **DEBRIEFING** : un « débriefing à chaud » dans la journée même avec l'ensemble des personnes ressources et des observateurs éventuels est très fortement recommandé.

Conventions d'exercice

- **Information des populations par les médias**

Les différents médias (radio, télévision, internet) ne relaieront pas les appels à la vigilance ni les communiqués des autorités.

Ils pourront par contre réaliser un reportage ou faire l'annonce de cet exercice départemental et en rendre compte ensuite.

- **Service de restauration**

Sauf cas particuliers (à définir par la mairie pour les écoles et les chefs d'établissement en liaison avec les collectivités territoriales pour les collèges et lycées) les services de restauration scolaire ne joueront pas l'exercice afin d'assurer normalement le repas du midi. Les agents de ces services veilleront cependant à ne pas perturber le déroulement de l'exercice.

Il sera cependant nécessaire, dans l'éventualité d'un événement réel, de prévoir leur formation, soit par une participation partielle au présent exercice (phase de mise à l'abri seule), soit par l'organisation d'une formation et d'un exercice spécifique.

Les niveaux d'exercice

La journée PPMS rassemble dans un même exercice l'ensemble des établissements d'enseignement du département.

Le niveau d'exercice est déterminé librement par le Directeur d'école ou le Chef d'établissement en fonction du niveau de préparation atteint par les personnels et les élèves lors des exercices PPMS antérieurs.

Au scénario de base (= niveau de simulation standard) de l'exercice des événements programmés complémentaires peuvent être ajoutés (= niveau de simulation plus élevé) pour obtenir un niveau de jeu plus ou moins poussé permettant de nuancer le degré de difficulté souhaité afin d'évaluer la bonne adaptation aux situations dégradées donc de tester le niveau de résilience de l'établissement.

Pour l'exercice 2016 : il est recommandé de « monter le niveau de jeu » par rapport à l'exercice 2015 afin de se confronter à l'imprévu et à trouver des réponses de sauvegarde adaptées.

*« Il ne s'agit pas de se préparer pour ne pas être surpris
mais de se préparer à être surpris. » P. LAGADEC*

Voir tableaux

Tableau A

Niveau de simulation standard	
Mesures préventives au niveau de vigilance orange	Laisser portes et fenêtres fermées.
	Prévoir le renforcement si nécessaire des vitres des grandes fenêtres et baies vitrées par des morceaux de ruban adhésif (zébrage).
	Rentrer dans les bâtiments les objets susceptibles d'être emportés et projetés par le vent (tables, chaises, panneaux, poubelles...).
	Diffuser l'information oralement auprès des enseignants et de l'ensemble des personnels ainsi que des élèves : « mise en vigilance orange météorologique avec activation possible du PPMS ».
	Arrêter toutes les activités extérieures et supprimer les déplacements (les récréations peuvent être maintenues tant que les effets de l'évènement ne sont pas en cours).
Activation du PPMS en mode mise à l'abri simple	Regagner dans le calme les zones de mise à l'abri prévues dans le PPMS (monter si besoin en étage dans les zones hors d'eau...).
	Vérifier la fermeture correcte des portes donnant sur l'extérieur, fenêtres et volets.
	si les rafales de vent sont violentes renforcer les vitres des grandes fenêtres et baies vitrées par des morceaux de ruban adhésif (zébrage).
	Se tenir le plus possible à l'écart des fenêtres et baies vitrées afin de réduire l'exposition en cas bris de vitre.
	Se mettre à l'écoute de la radio qui relaie les messages d'alerte et les consignes données par le préfet. (Cf. conventions d'exercice)
	Ne pas sortir des bâtiments. Ne pas tenter d'intervenir sur des objets menaçant de tomber ou d'être emportés.
	Prendre garde aux chutes d'arbres et objets lourds (pylône par exemple) pouvant endommager façades et toitures.
	Demander à tous d'éviter de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux et faciliter ainsi l'organisation des secours.
	Demander aux responsables de zone de transmettre rapidement à la cellule de crise le nombre de manquants et présents (élèves et adultes) puis la liste des personnes manquantes .
	En cours d'exercice échanges d'information entre la cellule de crise et les responsables de zones (signalement des évènements : malaises ou blessures, explosion de baie vitrée, inondation, problèmes divers, etc.).
Dans les zones de mise à l'abri : gérer l'attente (activités occupationnelles) et informer les occupants sur l'évolution de la situation (élèves et adultes).	
Fin d'exercice	Levée de la mise à l'abri sur instruction des autorités quand tout danger est écarté.
Débriefing	A l'issue de l'exercice avec les personnes ressources (cellule de crises et responsables de zones) et les éventuels observateurs.

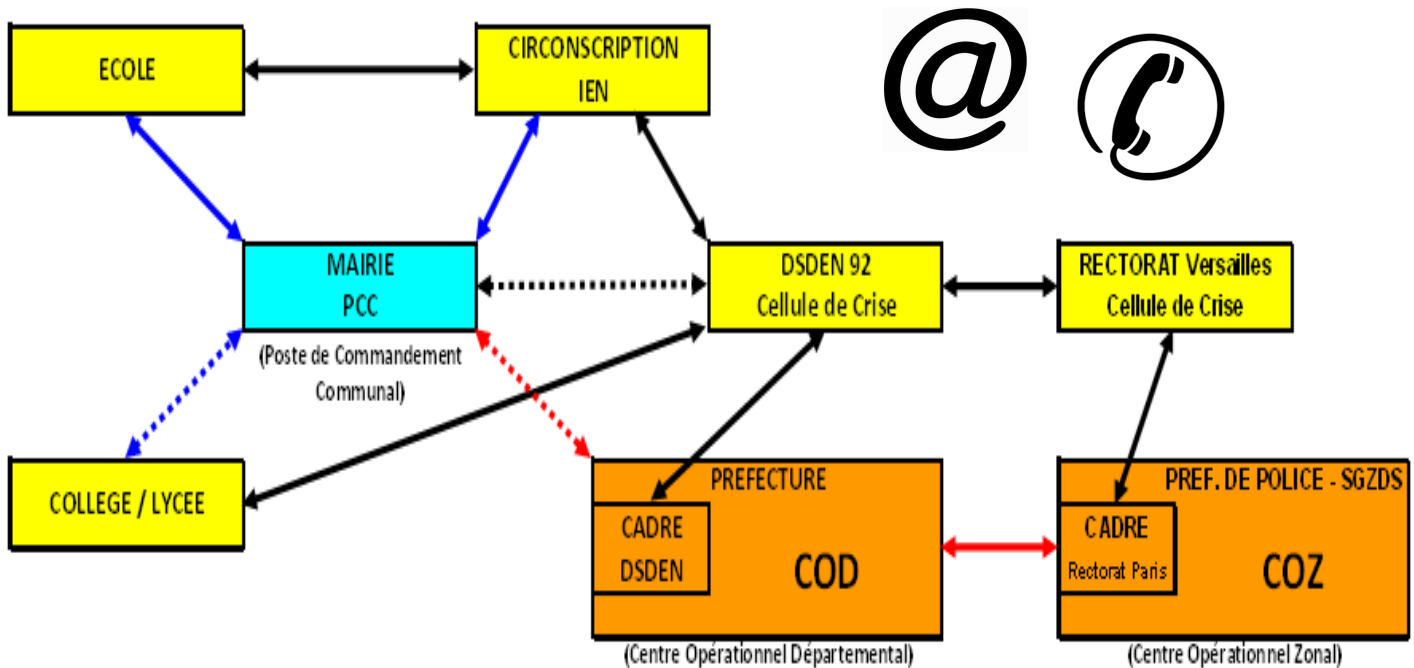
Tableau B (en plus des consignes du tableau A)

Niveau de simulation plus élevé	
Événements injectés par un « animateur de terrain » ⁽¹⁾	<p>Rupture de toute communication avec l'extérieur suite à coupure du réseau téléphonique filaire, saturation de la téléphonie mobile et coupure électrique affectant les ordinateurs de l'établissement...</p> <p>Désir de fuite pour rentrer chez soi le plus vite possible...</p> <p>Crise d'angoisse générée par la peur, par l'attente, l'inconfort...</p>

Événements injectés par un « animateur de terrain » suite (1)	Peur intense évoluant en panique ⁽¹⁾
	Crise de nerfs simulée ⁽¹⁾
	Malaise simulé (crise de spasmophilie, d'asthme, hypoglycémie...) ⁽¹⁾
	Perte de connaissance simulée ⁽¹⁾
	Explosion fictive d'une baie vitrée ou effondrement de verrière forçant l'évacuation de la pièce dans laquelle le vent s'engouffre.
	Inondation du rez-de-chaussée suite aux trombes d'eau par ruissellement, débordement des réseaux d'assainissement et saturation des sols forçant l'évacuation de ce niveau (montée en étage)
	Inondation en étage suite à l'endommagement de la toiture ou du dispositif d'évacuation de l'eau pluviale (descentes de gouttières arrachées, obstruction des crapaudines...) avec chutes de dalles de faux-plafond imbibées d'eau... entraînant le transfert des occupants de la zone de mise à l'abri impactée vers une autre partie du bâtiment ou un autre étage.
	Rupture d'alimentation électrique suite à une panne réseau ou la foudre ou une coupure par l'établissement suite à l'inondation du sous-sol ou une infiltration d'eau dans les étages... et donc absence de chauffage...
Dégâts bâtimentaires simulés dus aux projectiles divers heurtant et endommageant façades et toitures (tuiles, branches d'arbre, cheminées, antennes ...) ou au vent provoquant une chutes d'arbre, de pylône électrique, de câbles électriques, d'une grue de chantier ou un arrachement d'auvent...).	
Impacts de foudre avec foudroiement direct d'une partie du bâtiment ou éclatement d'un arbre dans la cours.	

(1) Les « plastrons » (élèves jouant les blessés légers ou présentant un malaise) pourront être préparés (maquillage et briefing) par l'infirmière ou le médecin scolaire ou un moniteur de premiers secours de l'établissement.

La communication en gestion de crise



Pendant toute la durée de l'exercice, tous les messages et échanges téléphoniques avec l'extérieur débiteront par « **EXERCICE – EXERCICE –EXERCICE** »

L'usage des téléphones portables dans le cadre de l'exercice est très fortement déconseillé afin de se rapprocher d'une situation réelle (fréquente saturation des réseaux de téléphonie mobile).

Préparation des élèves : éducation aux risques majeurs

➤ Voir documents annexes :

« Ressources pédagogiques et documentation »

et diaporama « Prepa_eleves_exo_ppms_even_meteo_Ver1 nov2016 »

Rappel des textes

• Code de la sécurité intérieure

- **Article R 741-1** : « Chaque personne publique ou privée recensée dans le plan ORSEC :
 - a) Est en mesure d'assurer en permanence les missions qui lui sont dévolues dans ce cadre par le préfet de département, le préfet de zone ou par le préfet maritime ;
 - b) **Prépare sa propre organisation de gestion de l'événement** et en fournit la description sommaire au représentant de l'Etat »
- **Guide méthodologique ORSEC** (Organisation de la réponse de sécurité civile) Tome G1 - dispositions générales :

« Chaque acteur de la sécurité civile doit s'approprier les missions de protection générale des populations relevant de sa compétence et les retranscrire dans son organisation interne au travers d'une planification déclinée. »

Les établissements d'enseignement font partie des **installations abritant des vulnérabilités** et devant donc disposer d'un **plan pour s'auto-organiser** en cas d'évènements majeur les affectant (= le PPMS).

• Code de l'éducation

- **Art. L. 312-13-1** : « Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours. [...] »

• Circulaire interministérielle PPMS n° 2015-205 du 25 novembre 2015 (B.O. n°44 du 26 novembre 2015)

- Prévoit **au minimum un exercice PPMS chaque année scolaire.**

(Remarque : L'instruction interministérielle INTK1615597J du 29 juillet 2016 découlant du haut niveau de la menace terroriste prévoit 3 exercices PPMS obligatoires durant l'année scolaire dont un prenant en compte la posture attentat/intrusion, le premier devant être organisé avant les congés de Toussaint).

FICHE INDIVIDUELLE OBSERVATEUR ZONE DE MISE A L'ABRI

Point d'observation = **ZONE :**





Nombre de personnes dans le lieu de mise à l'abri : Adultes = Élèves =
(ne pas compter les observateurs)

① ► Cocher les cases correspondant aux observations

1. Audition du signal d'alerte	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
2. Cheminement vers les lieux de confinement	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Mauvais
3. Temps pour « sécuriser » les lieux	<input type="checkbox"/> < 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> 5 à 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 10 ^{min}
4. Mesures de la « protection » des lieux (fenêtres, volets, déplacement tables...)	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Incomplète	<input type="checkbox"/> Mauvaise
5. Participation des élèves	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Inexistante
6. Mallette PPMS (MPU + TPS) <i>(précisez):</i>	<input type="checkbox"/> Adaptée	<input type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Absente
7. Si radio : délai d'allumage (après arrivée zone) puis veille de la radio	<input type="checkbox"/> 1 à 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> Non
8. Points de situation reçus de la cellule de crise	<input type="checkbox"/> Régulière	<input type="checkbox"/> Irrégulière	<input type="checkbox"/> Inexistante
9. Point sur les effectifs (manquants / présents) <i>(si difficile précisez) :</i>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Aisé	<input type="checkbox"/> Difficile	
10. Activités occupationnelles	<input type="checkbox"/> Bonnes	<input type="checkbox"/> Moyennes	<input type="checkbox"/> Insuffisantes
11. Attitude des élèves	<input type="checkbox"/> Calmes	<input type="checkbox"/> Moyens	<input type="checkbox"/> Trop agités
12. Attitude des adultes	<input type="checkbox"/> Calmes	<input type="checkbox"/> Moyens	<input type="checkbox"/> Trop agités
13. Absence de panique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
13. Respect de la répartition des missions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
14. Réactions aux situations problèmes	<input type="checkbox"/> Adaptées	<input type="checkbox"/> Moyennes	<input type="checkbox"/> Inadaptées
15. Prise en charge des malaises/blessés	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
16. Prise en charge des personnes à besoins particuliers (handicapés, élèves PAI)	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise

② ► Noter des éléments favorables et des pistes de progrès

(5 « points forts » et 5 « points faibles au maximum »)

FICHE INDIVIDUELLE OBSERVATEUR CELLULE DE CRISE INTERNE

Les temps sont comptés à partir de T_0 = heure d'appel des autorités demandant la mise à l'abri

Nombre de personnes confinées dans la cellule de crise (CC) = adultes
(ne pas compter les observateurs)

① ► Cocher les cases correspondant aux observations

1. Délai pour déclencher le signal d'alerte interne	<input type="checkbox"/> < 2 ^{min}	<input type="checkbox"/> 2 à 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 5 ^{min}
2. Délai d'arrivée de tous les membres de la CC	<input type="checkbox"/> < 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> 5 à 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 10 ^{min}
3. Mesures de « protection » de la cellule de crise (fenêtres, volets...)	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Incomplète	<input type="checkbox"/> Mauvaise
4. Distribution des rôles aux membres de la CC	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
5. Délai au bout duquel la CC est opérationnelle (T_0 : signal d'alerte > T_{fin} : rôles répartis)	<input type="checkbox"/> < 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> 10 à 15 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 15 ^{min}
6. Respect de son rôle par chaque membre de la CC	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
7. Utilisation documents du PPMS (fiches réflexes, tableaux d'effectifs, annuaire de crise ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
8. Renseignement de la main courante	<input type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Irrégulier	<input type="checkbox"/> Absente
9. Mallette PPMS (MPU + TPS)	<input type="checkbox"/> Adaptée	<input type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Absente
10. Contact avec zones pour vérifier la mise à l'abri	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
11. Mallette PPMS (MPU + TPS)	<input type="checkbox"/> Adaptée	<input type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Absente
12. Délai pour allumer la radio (après T_0) puis écoute de la radio Oubliée sur la bonne fréquence	<input type="checkbox"/> 1 à 5 ^{min} <input type="checkbox"/> Régulière	<input type="checkbox"/> > 5 ^{min}	<input type="checkbox"/> Irrégulière
13. Suivi des sites internet et réseaux sociaux institutionnels (Rectorat, Préf., Mairie, Vigicrue, Vigi météo)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non
14. 1 ^{er} appel pour informer la direction académique	<input type="checkbox"/> < 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> = ou > 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> Oublié
15. Point sur les effectifs (manquants / présents) Si difficile précisez :	<input type="checkbox"/> Aisé	<input type="checkbox"/> Difficile	
16. Délai pour disposer de l'effectif global présent et de la liste des manquants	<input type="checkbox"/> < 10 ^{min}	<input type="checkbox"/> 10 à 20 ^{min}	<input type="checkbox"/> > 20 ^{min}
17. Communications entre cellule de crise et zones	<input type="checkbox"/> Bonnes	<input type="checkbox"/> Insuffisantes	
18. Communications avec autorités et secours	<input type="checkbox"/> Bonnes	<input type="checkbox"/> Difficiles	<input type="checkbox"/> Impossibles
19. Gestion du stress face aux problèmes	<input type="checkbox"/> Calme	<input type="checkbox"/> Enervement	

② ► Noter des éléments favorables et des pistes de progrès

(5 « points forts » et 5 « points faibles » au maximum)

